

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JANVIER 2018

L'an deux mil dix-huit, le neuf du mois de janvier, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni, salle de la Mairie, en réunion ordinaire, sous la présidence de Mme le Maire.

Étaient présents, Mme Corinne Ribauville Maire, M. Olivier Charron, M. Didier Desages, M. Joël Biaut, M. Dominique Barbé Adjoint, Mesdames Caroline Combe, Chantal Esteyries, Sandrine Lapeyre et Sylvie Soubaigné, Conseillères Municipales.

Étaient absents excusés : M. Fabrice Lantoine, M. Francis Monteiro

Secrétaire de séance : M. Joël BIAUT

1°) Approbation des comptes rendus du 7 novembre 2017 et 5 décembre 2017

Ils sont tous les deux approuvés. Rectification pour « EHPAD » (erreur d'orthographe).

2°) Point travaux

a) **Basilique** : un micro gommage a été effectué sur la totalité de la façade ; une grande disparité dans les teintes des pierres est constatée. L'architecte propose un badigeon de chaux sur l'ensemble de la façade afin de rétablir une unité.

Des pierres prélevées dans la carrière de Bertric seront transportées et débitées afin de servir au remplacement de pierres défectueuses de la façade. Des essais de joints ont été effectués après dégarnissage afin de trouver une teinte s'uniformisant avec les pierres nettoyées. Par ailleurs, il a été proposé de ne plus faire cheminer les câbles électriques allant au compteur situé en bas du clocher, sur la corniche. Ils seront placés à l'intérieur de l'édifice au niveau de la tribune et le compteur sera déplacé par ENEDIS pour un montant de 733.00 € HT. Le coût de ces travaux ainsi que l'intervention de l'électricien qui devra relier le compteur au tableau (environ 1 000 €) sera pris en charge par la commune.

b) **Caméras de vidéosurveillance à Bertric** : rendez-vous est pris avec la gendarmerie le 06 février pour le positionnement des caméras, la vérification des champs visuels (respect de la vie privée des résidents) avec choix du matériel. La mise en service sera effective après acceptation de la préfecture.

c) **Sécurité routière**, suite à la rencontre du 6 décembre dernier avec Mme Séguier et Mme Couecou (Gironde Ressources), un Email a été envoyé par M. Charron pour les conventions de validation. Un diagnostic est à établir. Une aide du département pourrait être obtenue pour l'étude (50 % du montant plafonné à 30 000 €) et pour les travaux (40 % du montant plafonné à 500 000 €). Gironde ressources peut proposer une analyse financière.

d) **Voirie** : Chemin de chez M. Girotti commencé par l'entreprise Chataigné mais ralenti et reculé à cause de la pluie. Celui du Roudey a été achevé

e) **Travaux divers** : reprendre contact avec M. Grua pour la réparation de la chaîne du poteau sur le parvis ; il a par ailleurs posé une plaque de béton lavé rue des écoles pour le compte de la SOGEDO

f) **Numérotation** : le dossier est en attente malgré plusieurs relances des services de La Poste ; reste à choisir des entreprises pour l'acquisition et la pose des panneaux et plaques de rues.

g) **La demande d'électrification du cimetière** pour permettre aux usagers de nettoyer les caveaux avec un « kärcher » n'est pas validée par le conseil municipal.

h) **Travaux au stade de football** : devis en cours pour travaux main courante, accès à la buvette et accès services de secours.(plot réparé par M. Grua).

i) **Cour de l'école** : lors de grosses pluies, la cour se remplit d'eau ; contact sera pris avec l'entreprise d'assainissement « Bortot » et l'architecte David Blazquez afin de trouver une solution à ce problème récurrent.

3°) DPU :

Mme Jeantieu Paule vend un terrain à bâtir situé au Roy, d'une superficie de 1 970 m² et Mme Josiane Pomès vend une maison sur un terrain de 2 249 M², situé au Roy.
Le Conseil Municipal ne fait valoir son droit de préemption.

4°) Devis

Renouvellement contrat SACPA (capture des animaux errants)

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que pour satisfaire aux obligations nées de l'article 213 du code rural, nouvelle législation en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2000 concernant la capture des carnivores domestiques, il faut :

- Faire conduire les interventions par des salariés titulaires d'un certificat de capacité délivré par la D.S.V de la Gironde
 - Utiliser des véhicules agréés pour le transport des animaux capturés
- Pour ce faire, elle présente une convention de la société SACPA (service pour l'assistance et le contrôle du peuplement animal) qui propose ses services, 24 h sur 24 et 365 jours par an, et le prix des prestations, à savoir :
- | | |
|--|-------------------------|
| ▪ Prise des animaux | 125.86 € H.T |
| ▪ Capture avec moyens adaptés | 78.68 € H.T de l'heure |
| ▪ Mise à disposition de deux agents et d'un véhicule | 117.90 € H.T de l'heure |
| ▪ Enlèvement animal mort | 115.36 € H.T |
| ▪ Pas d'animaux sur les lieux | 115.36 € H.T |

Soit une augmentation de 1.62 % pour 2018

Pour le cas où les interventions commanditées par les services habilités n'atteindraient pas le montant prévu, une facture de régularisation sera adressée à la mairie.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- d'accepter l'augmentation de 1.62 %
- autorise Mme le Maire à signer la délibération

Devis pour l'entretien du stade :

Vu la délibération 20170006 qui autorise Mme le Maire à signer les différents contrats et abonnements afférents au stade Jean Poutays, suite à la dissolution de la Communauté des communes des coteaux macariens,

Vu le devis présenté par l'entreprise « Les jardins du pont » pour un montant de 10 584 € TTC pour l'entretien du stade,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité

- autorise Mme le Maire à signer le devis

5°) Comptes rendus de réunions

Hostellerie Géraud de Graves : suite à l'intervention de la commission de sécurité dans les locaux de l'hostellerie, ayant permis de constater l'absence de gardien de nuit et de formation au service sécurité incendie du personnel en place, une rencontre a eu lieu avec M. Dehan économiste diocésain et gérant de la structure et M. Morel directeur de l'Hostellerie. Dans l'attente de solutions adaptées et satisfaisantes, le diocèse fait appel à l'entreprise de gardiennage AC2S.

L'établissement est fermé pour congés annuels jusqu'au 14 janvier.

6°) Questions diverses

- réunion prévue le 25 janvier prochain à la mairie de Saint Maixant : le SICTOM (Syndicat mixte pour la collecte et le traitement des ordures ménagères) du Langonnais cherche un terrain suffisamment grand pour entreposer les déchets verts des communes du territoire des coteaux macariens avec clôture et électricité. Le terrain anciennement Perrier appartenant à la commune de Verdélais a été évoqué.

Des précisions tenant à la surface requise, aux réseaux, au contrôle et aux nuisances pour les riverains seront demandées avant toute prise de décision.

- l'Association pour la restauration de l'orgue souhaite connaître la position de la municipalité à propos du devis proposé par l'entreprise Goullioud pour réaliser une étude concernant le chauffage de la Basilique et déterminer si le système actuel serait ou non compatible avec le nouvel instrument. Le coût de l'étude est estimé à 2 656 € HT;

Le conseil se propose d'en parler à Mme la Conservatrice des Monuments Historiques.

- réunion prévue le 24 janvier prochain à Saint-Macaire : 1er comité de pilotage concernant le projet de création d'une maison de santé sur le territoire des coteaux macariens.

Une réflexion et un diagnostic ont été réalisés par la société ATIS et le « collectif de santé des coteaux » composé de plusieurs médecins.

- tempête : lors des alertes « tempête » ou intempéries lancées par la préfecture, est évoquée l'idée de mettre en place une permanence d'élus désignés en fonction de leurs disponibilités afin de poser les panneaux de signalisation nécessaires et de fermer le calvaire.

7°) Calendrier

13/02 et 13/03 : conseil municipal

13/01 : vœux à la population

14/01 : repas des anciens

20/01 : 18 h à St Macaire rassemblement pompiers

22/01 : commission finances à la CDC

24/01 : comité de pilotage maison de santé à 18 h 30 à St Macaire

24/01 : journée de réflexion gens du voyage

25/01 : réunion SICTOM à 18 h à St Maixant